

Check liste cuisine

Cuisine d'unités avec réchaud à gaz

Personne responsable

ID de l'unité

avant le mova

- Contrôle de l'aptitude au fonctionnement de tous les composants et, le cas échéant, remplacement des composants défectueux (après 10 ans maximum, même sans dommage visible)
- Contrôle de la compatibilité des composants par rapport à la pression de service (30 vs. 50 mbar)
- Contrôle de la compatibilité des raccordements (raccordements suisses vs. allemands)
- Contrôle des tuyaux : étanchéité (test de pliage), longueur maximale des tuyaux 1,50 m
- Organisation des couvertures anti-feu (grandes unités avec plusieurs cuisines séparées)

lors de l'installation au mova

- Emplacement du réchaud de sorte qu'il n'y ait pas de risque de feu de brousaille
- Distance minimale par rapport à la structure du toit (au moins 1,50 m par rapport à la surface de cuisson)
- Distance de sécurité par rapport à tout ce qui est combustible (distance latérale minimale de 20 cm)
- Prendre une couverture anti-feu du mova lors de la première distribution de repas
- Ranger la couverture anti-feu dans un endroit pratique et facilement accessible.
- Instruction de toute l'équipe de cuisine sur l'utilisation sûre des réchauds à gaz

pendant le movas (fonctionnement des réchauds à gaz)

- Réduction des feux au minimum nécessaire
- Utilisation uniquement en plein air ou sous des tentes bien ventilées (parois latérales ouvertes)
- Maximum 4 bouteilles de gaz (de 11 kg chacune) dans la tente de cuisson (peu importe si les bouteilles de gaz sont branchées, si elles servent de réserve ou si elles sont vides)
- Protection / sécurisation des bouteilles de gaz contre les chutes, les déplacements et l'échauffement
- Pas d'utilisation de réchauds à gaz présentant des défauts (odeur de pourriture ou sifflement)

- Retirer le couvercle de la poêle et réduire à temps la chaleur lors de la saisie des aliments
- Eteindre un éventuel feu de graisse avec la couverture anti-feu (jamais avec de l'eau !)

pendant le movas (changement de bouteille de gaz)

- Changement de bouteille uniquement par du personnel instruit (voir fiche SUVA 84016)
- Contrôle de l'étanchéité des raccords (au moyen d'un test de produit de rinçage ou d'un spray de détection de fuites)
- Transport des bouteilles de gaz uniquement avec des capuchons de protection des vannes et des sécurités de transport
- Stockage des bouteilles de gaz à l'abri de l'air et à distance des cavités
- Faire appel à du personnel spécialisé sur les places du continent en cas d'incertitude